

Communication du Président

Séance Publique du
vendredi 10 octobre 2008

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

2^{ème} Commission - N° CG-2008-4-2-3

Service consulté

Communication relative au Plan de Revitalisation Economique Bilan des projets engagés

Résumé : *La présente communication porte sur le Plan de Revitalisation Economique pour le Haut-Rhin ; elle a pour objet de rendre compte du bilan financier de l'opération au 1er septembre 2008 et de l'état d'avancement des projets engagés.*

Dans un contexte économique et social en profonde mutation et face à de graves difficultés liées à de nombreux plans sociaux, le Conseil Général, lors de sa séance plénière du 24 juin 2005, a décidé de mettre en place à l'échelon du territoire, avec l'ensemble des acteurs, un Plan de Revitalisation Economique pour le Haut-Rhin (PRE) qui s'inscrit dans les objectifs du Schéma Régional de Développement Economique.

C'est ainsi qu'il a affecté, en sus de ses politiques traditionnelles, un crédit spécifique de **10 M€ sur trois ans dont 5 M€ en investissement et 5 M€ en fonctionnement** pour créer une nouvelle dynamique dans les territoires. Un programme spécifique (F 027) a été créé pour la gestion et le suivi des crédits à engager.

Ce plan a été initié le 30 mars 2006 lors d'une séance plénière qui a pris acte d'un diagnostic socio-économique du territoire et a approuvé un plan d'actions à engager sur 3 ans (2006-2007-2008).

La Région Alsace s'est associée au financement de cette démarche au travers d'une convention validée par sa Commission Permanente le 6 octobre 2006. Son engagement s'élève à 12,7 M€ et porte sur le financement de pépinières et hôtels d'entreprises (4,7 M€), d'équipement des zones d'activités en haut débit (2 M€), de réhabilitation de friches industrielles (2 M€) et sur le développement touristique de la Montagne Vosgienne (4 M€).

L'Etat sollicité par l'intermédiaire de la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT) s'est mobilisé dans le cadre **du volet territorial du contrat de projets 2007/2013**, notamment au titre des pépinières et hôtels d'entreprises et de l'aménagement de zones d'activités structurantes.

Sa contribution est affichée à hauteur de 6 M€ (4 M€ sur le volet zones d'activités et 2 M€ sur le volet pépinières et hôtels d'entreprises) auxquels s'ajoute 1 M€ de FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).

L'Etat intervient par ailleurs sur le volet « Montagne » du Plan de revitalisation, dans le cadre de la Convention Interrégionale du Massif des Vosges à hauteur de 5,24 M€.

Soit un total pour l'Etat de 11,24 M€.

Le Département s'était fixé pour objectif de mobiliser 30 M€ dans le cadre du Plan de Revitalisation Economique avec le concours de l'Etat et de la Région. Ce but a été atteint et a permis d'engager une stratégie partenariale de développement avec l'ensemble des acteurs institutionnels et économiques qui se sont mobilisés avec les services du Département et ses partenaires (ADAUHR, CAHR, ADT...) pour contribuer à une nouvelle dynamique territoriale dans la perspective de bâtir un socle économique favorable à la création d'emplois et de richesses.

Les actions engagées depuis 2006, tant en investissement qu'en fonctionnement, se sont déclinées autour des 7 axes suivants :

- Faciliter l'accès ou le retour à l'emploi
- Renforcer l'attractivité économique du Département
- Mobiliser l'énergie sur l'endogène
- Renforcer le niveau technologique des entreprises
- Valoriser les atouts de l'environnement naturel
- Intégrer le développement durable
- Accentuer la coopération dans l'espace du Rhin Supérieur

I. BILAN DES ACTIONS

A) Un effort majeur pour l'équipement du département en matière d'accueil d'entreprises

Le Département a engagé une véritable stratégie d'offre économique territoriale de nature à créer des structures d'accueil qui contribuent à la diversification et au renouvellement du tissu économique des territoires.

Ce développement qui s'articule autour de la création de pépinières, d'hôtels d'entreprises et de zones d'activités doit permettre d'apporter une réponse adaptée aux besoins des entreprises pour les attirer lors de leur recherche d'implantation et les fixer durablement sur le territoire.

- Le développement d'hôtels et de pépinières d'entreprises fait suite à un appel à projets départemental lancé fin 2006 pour soutenir 5 projets de pépinières et 5 projets d'hôtels d'entreprises.

Sept projets ont été engagés et ont fait l'objet de protocoles de partenariat.

Quatre projets de pépinières d'entreprises présentés par :

- La Communauté des Communes Essor du Rhin (FESSENHEIM)
- La Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER
- Le Syndicat Intercommunal de la zone d'activités du Muehlbach (RIBEAUVILLE)
- La Communauté de Communes du Pays de SIERENTZ

Trois projets d'hôtels d'entreprises présentés par :

- La Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace (DMC)
- La Communauté de Communes d'ALTKIRCH (Quartier Plessier)
- La Chambre de Commerce et d'Industrie Sud Alsace MULHOUSE (GIFOP)

Le coût prévisionnel de ces infrastructures s'élève à 16,12 M€ avec une participation départementale de 3,12 M€. Celle-ci a permis de mobiliser près de 6 M€ au titre des contributions de l'Etat (2,19 M€) et de la Région (3,69 M€) et a constitué un véritable effet de levier pour l'ensemble de ces projets.

Ces nouveaux équipements devraient contribuer à la création de près de 300 emplois.

- La mise en œuvre des **zones d'activités déclarées d'intérêt départemental** s'est traduite dans le cadre de protocoles de partenariat établis avec les maîtres d'ouvrage le 23 mai 2008.

Les 7 zones d'activités déclarées d'intérêt départemental sont les suivantes : Aménagement au Parc des Collines de la ZAC II - tranche 1 située à MULHOUSE, aménagement du Carreau Marie-Louise situé à l'intersection des communes : STAFFELFELDEN, FELDKIRCH, UNGERSHEIM, PULVERSHEIM, valorisation de l'infrastructure ferroviaire RICHWILLER-WITTENHEIM-Théodore située sur le site ferroviaire de RICHWILLER, extension de la zone d'activités ENSISHEIM-REGUISHEIM, extension de la zone d'activités de la Doller située sur le ban communal de GUEWENHEIM, extension de la zone d'activités GUEBWILLER-ISSENHEIM-SOULTZ, aménagement de la zone industrielle et portuaire située à BALGAU-NAMBSHEIM-HEITEREN-GEISSWASSER.

Dans un second temps la zone d'activités de Sony à RIBEAUVILLE ainsi que l'extension future de la zone 6 bis de l'EuroAirport sont également appelées à être labellisées.

Ces projets permettront la **viabilisation de plus de 360 ha** et ainsi le développement et l'accueil d'entreprises structurantes créatrices de **plusieurs centaines d'emplois**.

Le coût total prévisionnel des zones d'activités s'élève à 28,53 M€ avec une participation du Département de près de 2,4 M€. Dans ce cadre, le concours du Département a contribué à la mobilisation de près de 4,23 M€ (Etat : 2,32 M€- Région : 1,91 M€).

B) Un soutien renforcé aux initiatives des partenaires pour développer l'animation économique

Un volet important du plan est consacré au soutien à des actions endogènes engagées en faveur de la création d'entreprises et donc d'emplois.

Il s'agit notamment de faciliter l'accès ou le retour à l'emploi de la population haut-rhinoise particulièrement touchée par les restructurations économiques. Cet accompagnement se traduit par des mesures d'aide à la création d'entreprises par les bénéficiaires du RMI (ADIE et ALSACE ACTIVE), en luttant contre l'illettrisme en initiant et en développant des dispositifs expérimentaux en faveur des personnes bénéficiaires du RMI et des CIRMA et en accompagnant les structures d'insertion.

L'accent a également été mis sur l'emploi frontalier qu'il convient de soutenir en renforçant l'offre de service aux demandeurs d'emplois au travers de la Maison de l'Emploi du Pays de Saint-Louis/Trois Frontières et du Pays du Sundgau. Des actions spécifiques ont été mises en place en faveur de ces populations et de celles en situation de surendettement.

L'effort entrepris pour atténuer les effets de la crise économique par **un effort sur le volet social à hauteur de 2,63 M€ a permis de contribuer à créer plus d'une centaine d'emplois familiaux et d'insertion.**

De nombreuses opérations ont également été lancées pour dynamiser le secteur de l'artisanat afin de sensibiliser le grand public et plus particulièrement les jeunes à la première entreprise de France, dans la perspective de donner priorité à l'activité, la qualification et la valorisation des compétences.

Ce soutien prend notamment la forme d'actions de découverte des artisans au travers de la promotion de leurs produits et de leurs métiers, d'aides à la formation professionnelle et de recherche de places d'apprentissage.

Les projets engagés avec les organisations professionnelles portent plus particulièrement sur la mise en place d'un audit social au sein des entreprises artisanales, la création d'un soutien départemental au développement de l'artisanat en vue de faciliter la mise en conformité des entreprises en matière de sécurité, d'hygiène et d'environnement et le développement de nouveaux outils qui permettront aux artisans d'être informés et sensibilisés aux enjeux des ressources humaines ainsi que la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Ceux conduits avec les chambres consulaires sont de nature à soutenir le tissu des TPE et des PME et s'articulent au travers de l'assistance à la création de groupements d'employeurs, la détection et la sensibilisation des chefs d'entreprises à la transmission de leur entreprise, le soutien aux plates-formes d'initiatives locales Sud Alsace et Centre Alsace, la gestion prévisionnelle des compétences et la diversification.

L'animation économique se poursuivra jusqu'à fin 2008 et représente un volume de crédits mobilisés de l'ordre de 2,24 M€.

Les actions engagées ou réalisées dans le cadre des 7 axes du plan de Revitalisation Economique sont détaillées dans le bilan ci-annexé.

D'une manière générale, les évaluations déjà réalisées ont souligné la pertinence des opérations soutenues qui, tout en contribuant à un développement territorial équilibré, ont accompagné des secteurs offrant de réelles perspectives de créations d'emplois.

Les premiers éléments statistiques permettent de mesurer l'impact du plan de revitalisation économique :

- Les partenariats développés avec la Chambre de Métiers d'Alsace et des organisations professionnelles (Union des Groupements Artisanaux du Centre Haut-Rhin et Union des Corporations Artisanales de Mulhouse Sud Alsace) ont permis de **sensibiliser plus de 2 400 jeunes aux démarches pédagogiques et à la découverte des filières artisanales et de promouvoir la « Première Entreprise de France » auprès de plus de 40 000 personnes,**
- **Près de 3 800 artisans se sont mobilisés pour participer aux actions engagées notamment au titre de la promotion de leur savoir-faire** et dans le cadre d'opérations visant à assurer la pérennité de leur entreprise,
- **Plus de 5000 entreprises ont été sensibilisées par les Chambres de Commerce et d'Industrie aux opérations lancées pour favoriser la création, la transmission et la compétitivité des TPE/PME,**
- **Le PRE contribue à la création ou au maintien de plus de 4 000 emplois.**

L'effet levier des aides est reconnu par l'ensemble des opérateurs qui ont bénéficié d'un soutien et qui comptent poursuivre la plupart des actions bien au-delà du Plan de Revitalisation pour contribuer à une évolution favorable de l'emploi.

BILAN FINANCIER (Programme F027)

A) Situation au 1.9.2008

➤ **Section de fonctionnement :**

- Volet économique : 2 249 887,74 €
- Volet social : 2 629 646,10 €

Les crédits mobilisés sur l'autorisation d'engagement de 5 M€ s'élèvent à 4 879 533,84 €.

Solde disponible : 120 466,16 €.

➤ **Section d'investissement :**

- Volet économique : 4 641 944,00 €
- Volet social : 158 056,00 €
- Volet langue et culture régionale : 200 000,00 €

L'autorisation de programme de 5 M€ est totalement réservée.

Au vu des opérations en cours, les autorisations d'engagement de ce programme ont été prolongées jusqu'en 2009 et les autorisations de programme jusqu'en 2011.

B) Engagements de l'Etat et de la Région

➤ Projets de pépinières d'entreprises et d'hôtels d'entreprises :

L'Etat s'est engagé à apporter un concours de 2 M€. Sa participation s'élève à ce jour à 1,74 M€ au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement des Territoires (FNADT) et à 0,45 M€ au titre de la Dotation de Développement Rural (DDR).

La convention souscrite avec la Région prévoyait le soutien d'au moins une pépinière d'entreprises par pays (enveloppe prévue de 4 M€) et d'un hôtel d'entreprises par pays (enveloppe prévue de 700 000 €).

A ce jour, le financement de 4 pépinières pour un montant total de 3,34 M€ et le soutien de 2 hôtels d'entreprises pour un montant total de 0,35 M€ sont prévus.

➤ Projets de zones d'activités :

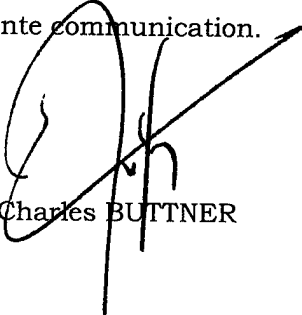
L'Etat a affiché une contribution de 4 M€ au titre du développement de zones d'activités d'intérêt départemental.

Son intervention porte sur 1,9 M€ au titre du FNADT et sur 0,42 M€ au titre de la DDR.

Les crédits régionaux s'élèvent à ce jour à 1,91 M€.

Le bilan ci-joint comporte un volet financier par actions et par bénéficiaires sur le programme F027 dédié spécifiquement au PRE et le détail des projets engagés au titre des pépinières d'entreprises, des hôtels d'entreprises et des zones d'activités. Ces dernières sont fléchées sur le programme F027 et sur le programme F021.

En conclusion, je vous prie de me donner acte de la présente communication.



Charles BUTNER